

ARONDEUR

10 C^{mes} = LE N^o

GROUPE D'ÉTÉ



ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne . . . 1 00
Fait-divers . . . 3 00
Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

CROQUIS D'ÉTÉ.

La Belgique entière est devenue une immense villégiature. — Les gares sont encombrées de partants et d'arrivants et personne, sous peine de déshonneur, ne peut demeurer chez soi. Les citadins s'en vont à la campagne, les villageois profitent du dimanche pour accourir en foule dans les villes.

Le mouvement s'accroît d'année en année, il gagne de proche en proche et il promet de devenir absolument universel.

Ce sont ni les commerçants, ni les hôteliers, ni les modestes aubergistes qui songeront à s'en plaindre.

Il y a une cinquantaine d'années, on ne parlait que de la Suisse, de l'Espagne, de l'Italie et surtout de l'Orient. — Ce mot magique suffisait pour évoquer une foule d'images féeriques, — souvent démenties par la réalité.

De la Belgique il n'en était guère question, et cependant que de beautés pittoresques elle renferme! — mais comme une jeune fille pudique et chaste, notre contrée semblait elle-même ignorer ses attraits.

Ce sont les étrangers qui les découvrirent.

Quelques anglais obligés, par les exigences de la fashion, de quitter leur île morose, et de se répandre sur le continent, mais n'ayant pas les moyens de se payer les itinéraires renommés, vinrent tranquillement s'installer chez nous en se promettant bien de faire croire à leur retour qu'ils avaient visité les pays les plus fameux et les sites les plus célèbres.

Comme chacun évitait de montrer à son voisin quelle raison d'économie l'obligeait à ne pas dépasser Bruges, Ostende ou Bruxelles, ils crurent bon de s'éparpiller en tous sens; et l'un vint à Gand, l'autre à Anvers, un troisième à Malines, un quatrième à Liège, et ils ne tardèrent pas à reconnaître le charme de nos villes principales.

Ils rentrèrent chez eux fort enchantés de leur voyage — et, comme on dit dans les boniments, — ils en firent part à leurs amis et connaissances — qui s'empresèrent de profiter des renseignements qu'on leur offrait.

Mais les villes n'évitaient pas l'inconvénient des rencontres désagréables à ceux qui avaient annoncé à grand fracas qu'ils allaient s'établir à Rome, à Madrid, à Naples, à Athènes, à Constantinople, et, pour obvier à des remarques fâcheuses, ils se décidèrent à remonter le cours de l'Escaut et de la Meuse, et chacun établit sa smala dans une localité dont le nom jusqu'alors inconnu, pouvait donner le change à des amis complaisants.

« Je reviens de Blarckenbergh, moi d'Esneux, moi de Dinant, pays charmant, adorable.

« Oh yes! beautiful, very beautiful!! »

Et les étrangers affluèrent chez nous — remontant toujours nos grands fleuves, ils découvrirent dans notre pays wallon, l'Ourthe, l'Amblève, la Vesdre, et c'est ainsi que Tilly, Esneux, Comblain, Hamoir, Barvaux, devinrent les rivaux des villégiatures les plus renommées.

Cela nous mit la puce à l'oreille, et ce déballe, toujours plus nombreux, des dignes insulaires, nous donna l'idée à notre tour d'explorer un pays dont nous étions les seuls à ne pas soupçonner les beautés, et successivement, nous découvrièmes les Ardennes, la Famenne, le Condroz et les rivières désormais illustres, la Semoy, la Lesse, le Hoyoux et d'autres que je passe à dessein sous silence, parce que la liste en serait trop longue.

C'est alors que l'on vit naître un tas de livres illustrés ou non, l'Ardenne par V.

Joly; le Guide en Ardenne par Pimpurniaux; En Ardenne, par Quatre Bohémiens; puis dans ces derniers temps, le guide classique, de Jean d'Ardenne; et enfin les petits livres de Thelos, dont nous parlerons en temps et lieu. Chacun voulut découvrir sa localité, Jean d'Ardenne et Félicien Rops inventèrent et créèrent de toute pièce, *Ansremme les Bains*, comme jadis Jupiter avait extrait Minerve toute armée de son cerveau, et, de ce hameau sans prétention, ils firent une station balnéaire inscrite à présent sur tous les Baedeker et les Conti du monde.

Moi, je me suis contenté de découvrir Ocquier, — un ravissant village condruzien, perdu dans un pli de terrain et, heureusement, assez éloigné de toutes les gares pour en défendre l'accès aux invasions de bourgeois accompagnés d'une famille aussi nombreuse qu'encombrante.

Maintenant tous les belges, jadis si sédentaires, voyagent, chez eux, sans se gêner, sans se livrer surtout à des dépenses folles.

Les intrépides descendent la Semoy jusqu'à son embouchure ou remontent la Lesse, l'Ourthe et l'Amblève jusque leur source.

Les élégantes vont étaler à Spa ou à Esneux leurs toilettes vertigineuses.

Les parents modestes conduisent leur progéniture à Chaudfontaine, à Tilly, à Aywaille, à Remouchamp...

Le pêcheur endurci connaît des recoins, ignorés du vulgaire, où il peut, dans un costume absolument primitif, se livrer à sa passion favorite en fumant sa pipe admirablement culottée et en disant de temps en temps un mot à la gourde qui ne le quitte jamais.

Et l'on voit même parfois une jeunesse naïve, qui s'est laissée prendre aux descriptions enthousiastes de vils folliculaires, revêtir un costume de bain et tenter une pleine eau dans une rivière de deux pieds de profondeur.

Le costume est joli, il dessine des contours formés, comme disait Fénelon, pour le plaisir des yeux, mais il fait quand même écarquiller ceux des bons paysans. Ceux-ci s'imaginant, en effet, que l'on ne doit se baigner que lorsqu'on est malade...

C'est un peu, je dois l'avouer, ce qui m'a empêché de tenter la conquête des toisons d'or, noires ou brunes, que j'ai souvent rencontrées sur mon chemin.

L'aspect en est charmant, mais je redoute toujours le moment du déballe.

C'est un si laid vêtement qu'une peau sale sur un joli corps!!!...

FR.

ELECTIONS COMMUNALES.

Le journal, pas du tout satirique quoique aussi raide que la justice dont il porte le nom, et auquel nous avions cru devoir adresser quelques observations, daigne nous répondre... qu'il ne nous répondra pas.

« Bien que, affirme-t-il, notre deuxième article soit beaucoup moins agressif dans la forme. »

Car il paraît que c'est nous qui avons été agressif!!

Ainsi, M. Alf. de V., du haut de son infailibilité, pourrait tout à son aise vaticiner, lancer des excommunications majeures et déclarer qu'il serait MALHONNÊTE de faire ceci, de voter comme cela, surtout de ne pas prendre son ours qui est la réélection globale de tous les membres sortants du Conseil communal; — et ce sera celui qui ne voudra pas de l'ours en question qui passera pour un être agressif et malaisant.

C'est la confirmation de l'adage connu:

Cet animal est fort méchant,
Quand on l'attaque il se défend.

Donc M. Alf. de V. ne nous répondra pas. Ce procédé, nous l'avouons, est loin d'être

agressif, — il n'en est pas plus aimable pour la cause.

Est-ce que par hasard le rédacteur de la Justice s'était réservé le monopole des articles sur les élections communales?

L'autre jour il nous parlait d'une série que nous avions interrompue mal à propos. A présent, il nous paraît vouloir accaparer le drap vert à lui seul et défendre à quiconque de juger la précision de ses coups.

Est-ce prétention... ou le contraire.

Nous penchons pour le contraire. M. Alf. de V. écrit en effet: « Nous considérons cette polémique entre journaux, comme dépourvue de tout intérêt pour le lecteur. »

Vous êtes vraiment trop modeste, cher confrère.

Cette polémique intéresse au contraire les lecteurs du Frondeur et, si vous croyez sincèrement qu'à la Justice, on s'en fiche comme de Colin-Tampon, nous vous engageons fermement à venir la continuer dans les colonnes de notre journal.

Chez nous, l'on aime les discussions franches, loyales et le ton légèrement agressif ou même carrément ironique n'y paraît jamais déplacé.

Ce que l'on y déteste, c'est la déclamation, les faux airs de grands prophètes et surtout les rengaines et les vieux chichés.

Par exemple, il faudra vous déshabituer de certaines tournures de phrases pigées dans les classiques les plus renommés.

Ainsi lorsque vous écrivez:

« Chaque organe de la presse s'adresse à une catégorie de citoyens; » — il n'est un seul de nos typos, — qui sont aussi les vôtres, cher confrère, — qui ne reconnaisse immédiatement la facture magistrale de M... de la Palisse.

Lorsque vous ajoutez: « Nous avons déclaré et nous maintenons que notre démonstration s'applique exclusivement, quant à présent, aux progressistes de l'Association libérale, » on se prend involontairement à sourire.

Une démonstration n'étant, en effet, une démonstration qu'à la condition expresse de démontrer catégoriquement et d'une manière absolue la vérité d'un théorème quelconque.

Mais démontrer à Pierre ce que l'on est obligé de cacher à Paul, sous peine d'être réfuté sur l'instant, ce n'est plus une démonstration cela, c'est tout au plus l'affirmation d'un dogme.

Et nous ne pensons pas que, dans l'Eglise progressiste, quelqu'un eût l'intention de promulguer des articles de foi que nul, s'il ne fut de la petite chapelle, n'aurait le droit d'examiner, de critiquer et de fronder tout à son aise.

Il vous convient d'affirmer que vous avez démontré qu'il serait MALHONNÊTE de ne pas renouveler le mandat de tous nos conseillers sortants.

Il nous convient, à nous, de déclarer que vous ne nous avez absolument rien démontré.

Et si vous nous permettez d'user à notre tour des citations classiques, nous vous répondrons, en les modifiant un tant soit peu pour les besoins de la circonstance, par ces vers de l'Ecole des femmes, de Molière:

Prêchez, patrocinez jusque au mois d'octobre,
Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
Que vous ne nous avez rien démontré du tout.

Vous aimez la liberté de la Presse, mais un peu comme les prêtres aiment la liberté de la chaire, à condition que personne n'interrompe vos homélies, — pardon, vos séries, — et vous ne voulez pas descendre jusqu'à discuter avec des infidèles et des intrançaisants de notre espèce.

Soit. — Ne nous répondez pas.

Mais soyez assuré que cela ne nous empêchera nullement d'examiner la valeur de vos arguments et de critiquer vos démonstrations toutes les fois que nous jugerons l'occasion propice.

Et cela, sans rancune, croyez-le bien, cher confrère, uniquement pour donner au public le moyen de peser le pour et le contre et de décider en parfaite connaissance de cause.

D'ailleurs, on trouvera bizarre qu'un journal qui trouve la polémique dépourvue de tout intérêt pour ses lecteurs, passe son temps à polémiquer avec la Reforme, la Gazette de Liège et l'Organe du commerce.

Sapprimez la polémique de votre journal et, sauf le titre, les feuilletons et les annonces, nous ne voyons pas trop ce qui lui restera.

Donc, à samedi prochain.

FREEMAN.

La main-morte

Une des bonnes blagues de celui qui signe UN VIEUX PHILOSOPHE dans l'Organe du Commerce est de reprocher aux associations ouvrières de pousser au rétablissement du régime de la main-morte.

Nous avions toujours cru, jusqu'à ce jour, qu'il fallait éviter de parler de corde dans la maison d'un pendu. Mais quand c'est le pendu lui-même qui commence... ma foi, il me semble que l'on peut bien continuer.

L'Organe du Commerce se défend d'être un journal clérical, mais écoutez le bon apôtre:

« N'ayons pas si peur des couvents, nous en avons qui donnent asile à nos pauvres vieillards. Les coopératives sont bien plus redoutables, puisqu'elles ont pour elles la main-morte et d'autres importants privilèges! »

Que le vieux philosophe fasse donc l'inventaire de tous les biens de main-morte qui existent dans la ville de Liège et nous verrons où le danger existe.

On pourra comparer le nombre de maisons appartenant aux sociétés coopératives avec les immenses propriétés détenues par les couvents et les confréries religieuses et le résultat de cet inventaire, s'il est exact et complet, prouvera bientôt aux plus aveuglés quelle pieuvre insatiable et vorace est notre mère la Sainte Eglise!

F. H. M.

Ça et là.

La Chambre des Représentants, comme on devait s'y attendre, vient de rejeter à une énorme majorité le projet de révision des articles 47 et 56 de l'immortelle Constitution qui place les belges au dernier rang des peuples civilisés de l'Europe.

Ainsi que M. Houzeau l'a démontré, on ne compte en Belgique que 2.21 électeurs pour cent habitants, tandis que la France en compte près de 27, la Grèce 23, l'Allemagne 20, etc., etc.

Il y a eu accord unanime entre les chefs autorisés du doctrinarisme et du parti clérical pour déclarer que le mouvement qui pousse la classe ouvrière à réclamer l'extension du droit de suffrage est un mouvement factice, plus apparent que réel, — suscité uniquement par une poignée d'individus.

Décidément, il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut rien entendre.

Pas très brillante la manifestation organisée hier à Liège par quelques cercles libéraux auxquels se sont joints quelques membres du Parti ouvrier.

Il est vrai qu'il faisait bien chaud pour manifester.

D'ailleurs on connaissait le vote de M. Frère-Orban qu'il ne soutenait la prise en considération du projet de révision qu'afin de mieux étrangler ce projet lorsque l'on en arriverait à le discuter.

Si c'est de cette manière que M. Frère entend rétablir l'union des gauches, il se trompe énormément.

Mais il est vrai que M. Frère ne veut pas rétablir l'union des gauches, ce qu'il lui faut c'est l'aplatissement de tout le parti libéral sous son joug despotique et dominateur.

On comprend qu'il ne se soit pas trouvé des milliers de progressistes et de travailleurs pour porter en triomphe cet étrange révisionniste qui d'ailleurs a eu soin d'éviter les ovations que l'on n'eût certainement pas manqué de lui faire.

Et voilà de nouveau la question de la révision, remise à des temps futures et indéterminés.

Si le peuple belge se contente du vote de ses prétendus représentants, eh bien c'est qu'il ne faut pas grand chose pour le contenter.

Mais il n'en sera rien.

Le mouvement révisionniste au lieu de s'arrêter ne fera que s'accroître et il faudra bien que l'on se décide à accorder demain ce que l'on refuse aujourd'hui avec tant d'obstination.

Peut-être alors le peuple répondra-t-il ce qu'il a déjà répondu dans d'autres circonstances:

« Il est trop tard. »

Le Journal de Liège, que le moindre mouvement vient dérauger dans sa douce somnolence, avait une peur bleue de la manifes-

tation d'hier. Il engageait vivement ses amis à ne pas se joindre à un cortège qui n'était qu'une imitation des cortèges socialistes.

« Ce sont de vaines parades, disait-il, absolument sans portée sérieuse et qui constituent des précédents dangereux. »

Toutes les manifestations de l'opinion publique sont en effet des précédents dangereux dans un pays comme le nôtre, où deux centièmes de peine des habitants, ont le droit de s'occuper des affaires de la Nation.

Gaga s'imaginait peut-être aussi que les ouvriers allaient se rendre en masse avec cartel et drapeaux rouges en tête et renouveler les événements de mars 1886.

Ses craintes auront vite été dissipées. Tout s'est passé le plus calmement du monde et le seul incident de la soirée a été la réunion en un énorme bucher sur la place Saint-Lambert de toutes les torches qui avaient escorté les manifestants.

Cela formait un vaste brasier d'où s'échappait beaucoup plus de fumée que de flamme, — véritable symbole du vote de la Chambre des représentants.

La magistrature fait beaucoup parler d'elle en ce moment.

Un correspondant, — anonyme naturellement, — nous communique le récit des exploits galants, compliqués d'un double adultère, d'un juge très-connu dans la ville.

Il nous demande l'insertion de sa lettre. — Nous sommes prêt à le satisfaire, mais à une seule condition, c'est qu'il nous fasse parvenir d'avance les vingt mille francs auxquels nous serions infailliblement condamnés, sous prétexte de dommages et intérêts, si nous nous hasardions à publier sa missive.

Notre correspondant, — anonyme, — croit probablement que nous ne connaissons pas le proverbe :

« Entre l'Arabe et le Corse, il ne faut jamais mettre le doigt. »

Il évite soigneusement d'y mettre le sien et il s' imagine bénévolement que nous allons y fourrer le nôtre!!!.....

Frère-Orban ci n'est nin n'grèveuse
Comme ina des gins qu' l'vollet,
Pusqu' les grèveses rescoullet
Et q' lu d' meur tofêrt et minne plèce. Ch.

La dernière revue de la garde civique et de l'armée a inspiré nos poètes wallons. Signalons parmi les nombreuses chansons que cet événement mémorable a fait éclore, *Li parade de vingt-onke julette*.

Cela est d'une facture assez amusante et se chante sur l'air fameux :
« En r'venant d'la r'vue. »

Notre correspondant P. F. nous envoie quelques renseignements inédits concernant les fêtes et les crâmes de la paroisse Sainte-Véronique.

Cela peut offrir un certain intérêt pour les habitants de la rue Hemicourt; mais nous ne voyons pas trop ce que le public a à voir dans de semblables festivités dont l'intimité constitue le charme principal.

Concours du Conservatoire. — Notre chroniqueur habituel, n'ayant pas reçu d'invitation spéciale, ne s'est pas rendu aux concours du Conservatoire.

Donc, nous n'en parlons pas.
Il a pourtant pu, grâce à un complice dont nous tirons le nom, assister aux épreuves (c'est le mot) d'une classe dont les grrrands journaux n'ont rien dit.
C'est la classe d'orgue de Barbarie.
Morceau imposé: PATRIA.

Jury: MM. Théodore Radoux, Ziane et Renkin. Comme il y a 37 concurrents, on n'est pas encore au bout.

Notre « ange du Paradis » ayant dû se retirer malade après une demi audition, c'est Vandenberg qui fera le compte-rendu pour le *Frondeur*.

On fait des loës po les saulaies
On n'vout pu qu'on heuse des pèket,
Min so chaq' pièce on musiquaie
Po fé viquer les cabarets. Ch.

Entre journalistes, par 50 degrés à l'ombre:
A. Où écris-tu maintenant?
B. Dans la Meuse.
A. Veinard!

Nous avons reçu le dernier des guides Thélos: L'Ourthe et ses affluents (l'Aisne le Néblou, etc.)

Nous en parlerons la semaine prochaine et nous en détacherons, pour nos lecteurs, quelques-uns des itinéraires signalés dans ce petit volume que tous les touristes liégeois voudront posséder.

Les autres guides Thélos sont intitulés :

La Lesse de Rochefort à Dinant; la Meuse de Givet à Namur; l'Amblève et la Liègne; Excursions dans le pays de Liège et ses alentours.

Ils sont tous accompagnés de cartes et de plans.

Le "Frondeur" au Conseil communal.

Séance du 25 juillet 1887.

Belle et intéressante représentation, malgré l'absence du fort ténor, M. d'Andrimont, et de Zizi, le jeune premier.

Le succès de la soirée a été pour M. Warnant, 1^{er} rôle en tous genres, succès d'ailleurs bien mérité tant pour le décousu de ses tirades que pour les exercices de dislocation dont ses deux bras garderont longtemps le souvenir. Figurez-vous deux fléaux manœuvrés vigoureusement et sans interruption par de solides batteurs en grange; plus les épis résistent, plus les fléaux paraissent s'acharner pour les pulvériser.

Les jeux de physionomie ont également contribué, pour une bonne part, à faire apprécier comme il le mérite, l'artiste chargé du premier rôle; ses rides se montraient aussi parfaites que si elles avaient été dessinées dans un adroit maquillage; à chacune des interruptions la figure se transformait subitement, annonçant la riposte typique, perçante, presque blessante. Je ne saurais mieux comparer sa tête, dans ces moments là, qu'à celle d'un chat dans un groseiller; plus les épines le chatouillaient, plus il se démène et plus ses yeux s'ouvrent furieux.

Aussi le nombreux public qui encombra l'auditoire, depuis les banquettes de la presse jusque bien avant dans la salle des mariages, n'a pas voulu perdre une seule scène de la pièce; malgré une chaleur accablante, tout le monde est resté jusqu'à ce que le rideau fut baissé.

N'était le respect que l'on doit aux autorités, je pense que les applaudissements auraient éclaté; quelqu'un proposa un banc après une sortie ébouriffante à l'adresse de M. Schoutteten (grande utilité mélodramatique), mais le pompier de service l'avait entendu et, au lieu de faire un banc à M. Warnant, le spectateur enthousiasmé dut se rasseoir sur le sien en silence.

Arrivons au programme.

Un monologue de M. Malherbe, qui s'accompagne lui-même, invite l'orchestre principal à se faire entendre sur les prés Saint-Denis, au profit de la reconstruction de Bavière.

M. Stévant, un soliste, déclame sur le même sujet, une petite fable dans laquelle le Conseil provincial est fort malmené.

Pour décider la question de salubrité des prés Saint-Denis, il est d'avis qu'il faut peser MM. les docteurs Hiequet et Romée avec ceux de leurs confrères qui approuvent le choix de l'emplacement fait par le Conseil; c'est une affaire de poids.

Il est facile de voir que la partition de M. Hiequet, dans laquelle les dièses, les bémols sont remplacés par des bécarres d'une justesse rigoureuse, embarrasse considérablement les musiciens du Collège, l'embouchure leur fait défaut.

M. Warnant, encore à pied à ce moment, blâme le Collège d'avoir pris d'assaut à l'improviste et au pas de charge les prés Saint-Denis. C'est depuis 1837 seulement, soit 50 ans, qu'on parle de la reconstruction de Bavière, et l'on fait voter au pied levé sans observer le règlement. Le Collège ne sait pas son métier. Quand il était chef d'orchestre, lui, on jouait en mesure.

Sur la proposition de M. Fraigneux, on décide que la *gayonde* de la place Saint-Lambert sera utilisée pour l'exposition des canaris de l'hôtel de ville, dont l'éducation sera terminée au mois d'octobre prochain.

Ensuite le mandarin Gérard joue un air chinois dont les motifs sont puisés aux poches des patentables à concurrence de 400,000 francs. Fantaisie extravagante dans laquelle les ra-ta-pan des caisses roulantes ne paraissent guère du goût des auditeurs, pas plus que la grosse caisse derrière laquelle on aperçoit la tête du mandarin.

C'est à ce propos que M. Warnant enfourche son grand dada, celui-là même qu'il montait le soir d'une charge mémorable sur la place Saint-Lambert. Les cabriolets qu'il exécute sont inénarrables, c'est une succession de jongleries étourdissantes, interrompues à chaque instant par les choristes de la troupe, auxquels il riposte par des apostrophes violentes; vous faites de la bigarrure, vous jouez au Collin-Maillard, ce n'est pas de l'équité, c'est de la fiscalité, vous êtes cloués, vos pédicures employant de nombreux ouvriers, c'est de la farce de charlatan, vous voulez nous faire prendre des vessies pour des lanternes, c'est une volerie graduée, c'est une mystification, etc., etc.; le tout déclamé sur une variété de gammes les plus cocasses, tantôt majeures et diatoniques, tantôt mineures et chromatiques, parse-

més de *crescendo* allongés, d'*allegro* et de *moderato*, avec des *volti subito* et des *a capo* successifs; l'ensemble, rendu plus expressif encore par les deux fléaux en branle, excite tellement l'hilarité que certains spectateurs remplissent de larmes leurs chapeaux, tandis que d'autres font craquer leurs gilets.

Le morceau chinois est rejeté par 14 voix contre 10.

Conforme en substance :
BLAG.

La question des cheveux.

J'ai fait sur tes cheveux des sonnets innombrables. Ah! j'ignorais alors le prix de ton chignon! Naïf Berger, tout frais débarqué du Lignon, j'ignorais d'où venaient tes tresses adorables.

Je vous chantais surtout, boucles incomparables, O poils follets jouant autour d'un col mignon! Je vous croyais siens... mais... admirez le guignon, Chez son marchand-coiffeur, j'en vis d'autres semblables.

Depuis, mordu d'un doute extravagant, je veux Savoir la vérité, femmes, sur vos cheveux, Puisque à leurs vains attraits, bien fol est qui se fie

Si vos crânes sont plus chauves que nos genoux, Anneaux blonds, noirs ou bruns, à qui tout sacrifie, Ces trésors adorés vous viendraient-ils de nous? ERAL.

Sociétés coopératives.

L'Organe du commerce défend les intérêts des commerçants, ce qui est tout naturel, mais il ne se contente pas de ce rôle utile et modeste, et il se lance dans une charge à fond contre les sociétés coopératives.

La Populaire a surtout le don de l'irriter; et les bénéfices réalisés par cette association paraissent lui donner particulièrement sur les nerfs.

Comment, le café seul a donné 14,081 fr. en trois mois, et la boulangerie a produit pendant les quelques derniers jours du mois de juin une recette de 1,575 francs.

En supposant que les affaires continuent à marcher sur ce pied là pendant un an, la Populaire aura enlevé aux cabaretiers de la ville une recette de 56,400 fr. et si la boulangerie a fait une recette de 1,575 fr. pendant les quelques derniers jours du mois de juin, elle aurait atteint le chiffre de 3,000 fr. pour un mois entier, soit pour l'année entière une diminution de recette de 36,000 fr. pour les boulangers liégeois.

Voilà donc une diminution d'affaires de près de cent mille francs pour nos boulangers et nos cafetiers.

Et qu'est-ce que cela prouve? Sinon que les sociétés coopératives offrent à leurs membres des avantages assez sérieux pour les attirer et les retenir.

Nous poserons à l'Organe du Commerce une simple question.

Si demain un commerçant quelconque venait établir à Liège une boulangerie modèle où il fournirait à ses clients du pain de qualité supérieure à un prix plus modique que celui de ses concurrents et si, grâce à ce système, il parvenait à faire des recettes de cent mille francs par an, est-ce que le dit Organe lui reprocherait d'enlever cette somme aux autres boulangers de la ville?

Mais alors qu'on établisse un tarif obligatoire et qu'on abolisse la concurrence.

La liberté du commerce sera du coup supprimée et le socialisme d'Etat, le pire régime que l'on puisse imaginer, sera implanté chez nous.

Les commerçants se font journellement la concurrence, chacun essaie, par tous les moyens possibles, de supplanter son voisin et de lui enlever le plus de clients qu'il pourra.

Et nous nous demandons pourquoi ce qui est permis à un seul dans un intérêt, absolument personnel et privé, serait interdit à des associations ouvrières qui n'ont en vue que l'intérêt du plus grand nombre.

D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les sociétés coopératives qui causent du tort aux petits détaillants.

Lorsque quelques gros capitalistes, en réunissant leurs millions, parviennent à établir de ces grands bazars, de ces grands magasins qui, grâce à leurs immenses capitaux, accaparent bientôt un chiffre d'affaires tellement colossal qu'il est inutile aux commerçants de s'opposer à leur envahissement continu, est-ce que l'on proteste?

Le rédacteur de l'Organe du Commerce n'a-t-il donc jamais lu *Au bonheur des dames* par Emile Zola?

Qu'il le lise donc et alors il pourra signaler avec raison le péril social qui menace le petit commerce dans les sources mêmes de son existence.

Gageons qu'il n'en fera rien.

A. II.

Incident Schoutteten-Warnant au Conseil communal.

M. Warnant. — Vous aimez les gros impôts, moi j'aime les petits.

M. Schoutteten. — On peut bien payer

d'avantage si l'on gagne 50,000 francs. C'est moi qui aime les petits contribuables. Je dégrève ceux-ci, j'impose les gros.

M. Warnant. — Je paye autant d'impôt que vous! Précisez! De quel droit m'accusez-vous? Vous êtes muet.

M. Schoutteten. — Je pourrais parler pendant une demi-heure comme vous!

M. Warnant. — Je vous somme de répondre à ma question.

M. Schoutteten. — Vous ne m'avez pas compris Je ne serai pas long! Le Conseil s'est engagé à voter la révision des patentes dans le courant de l'année. Nous sommes obligés de le faire. J'aurais préféré qu'on ne prit qu'une base. On en prend deux, cela s'est déjà vu.

En réponse à M. Warnant, je dirai que je suis complètement désintéressé dans la question. Lui aussi du reste. Ainsi il combat les impôts dans lesquels est comprise la taxe des avocats. Or, chacun sait qu'il est si peu avocat! Il ne veut à aucun prix de l'augmentation de la patente des brasseurs. Il n'est pas brasseur non plus et ce serait lui faire injure que de supposer qu'il est capable de défendre ici les intérêts de sa famille.

Lorsque j'ai dit qu'on pouvait payer un impôt élevé quand on gagnait 50,000 francs, je n'ai nullement visé M. Warnant. Il y a des avocats qui gagnent 50,000 francs, mais nous savons qu'il n'appartient pas à cette catégorie.

Je me résume, Messieurs, en affirmant le profond désintéressement de l'honorable membre.

M. Warnant. — Je me déclare satisfait des explications de mon excellent ami, M. Schoutteten, et je retire ma sommation qu'il ne m'aurait d'ailleurs pas payée.

Pour sténographie à peu près conforme :
LURICATAIRE.

RAHISSE.

Heie, qui vola, l'frésiaie Bèbette
Què nouvelle et quimint t' va-t-i
Ti n'a nin fait n'fameuse toëlette
Ma foë ji sos pas gaë qui ti
A l'galant ti n'ti lai nin veie
Seurmint. Wisse ouvreur-tu, dis mel' on pau?
— Et bin ji sos hoveuse di veie.
— Adon ti deus wangaf Baicop?
— Par jou n'z' avans qu'arante-cinq sences
Et nos d'vans payé noss' ramon,
I n'a nin là po fer bombance
Diale m'arège on n's'reut d'ner mon.
— I fît don qui ti faisses Maroie....
Ou qu' ti vate à botique à l'eroie?
— Qui vousse? on fait tot gou qu'on pout
Pusqu'on n'pout nin fer çou qu'on vout.
— Ma foë c'est ine fameuse boufotte
Et les piou d'v't heur fou di t'cotte.

MORALITÉ

C'est on sôrt qui personne n'èveie,
On jâse moral so tos les soëts
Et ç' pôte-t-on les hoveuses del veie
Avou mon d'on franc tos les jôds.

CHAMONT.

Communications.

Lundi 1^{er} août 1887, à 8 heures, au local du Vooruit (En Avant), rue Neuve, 8, Liège, grande soirée, organisée par le cercle les XV (Groupe socialiste), avec le bienveillant concours des citoyens X., conférencier, Josephat, Debeur, Wéry et Sauvage, amateurs.

1^o Partie de chant. 2^o Conférence par X. — Sujet: *Ce que doivent être les coopératives*. 3^o Bal.

Il sera perçu un droit d'entrée de 10 centimes par personne. — On recevra à l'entrée un billet donnant droit à une tombola composée de livres, brochures, gravures, etc.

Avis aux membres de la Populaire, société coopérative, Place Verte, Liège.

Le Comité chargé d'étudier les modifications qui doivent être faites au règlement de la société, informe les intéressés qu'ils peuvent envoyer, par écrit, leur appréciation personnelle sur tel ou tel article des statuts, au secrétaire de cette commission, qui recevra avec plaisir tous les éclaircissements qui pourront l'aider, lui et ses amis, dans ce travail.

Le Secrétaire rapporteur,
REMY, fils,
rue du Ruisseau, 26, Liège.

Libre-Pensée de Liège. — Lundi 1^{er} août 1887, séance mensuelle, à 8 1/2 heures du soir, à la Populaire, Place Verte.

Hôtel Restaurant Vénitien
Place du Théâtre

M^{me} Veuve HENNUS
Propriétaire

Dîners à prix fixe et à la carte.

PLATS DU JOUR

SAISON D'ÉTÉ

Villégiatures recommandées

DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY
DURBUY

Hôtel de Liège

VILLÉGIATURE pour FAMILLES

fr. 4 à 5 par jour

L. GRESSET

Hôtel de l'Ourthe

DURBUY

Tenu par M. François Daufresne

Maison recommandée aux touristes et aux familles bourgeoises.

Prix modérés

L'HOTEL DES CHEMINS DE FER A HAMOIR

Tenu par A. DE BELVAUX

On y reçoit les touristes et autres personnes à pied et en voitures, table confortable et à prix modéré; vins vieux de toute espèce; promenades pittoresques dans les montagnes et dans les forêts; pêche à la ligne et excursions dans les environs, voir les ruines du Château de Logne, ancienne demeure du Singlier des Ardennes. Belles routes et chemins de fer. Enfin, toutes les commodités et agréments de la campagne, font espérer que ces localités seront visitées.

Hôtel du Condroz

Tenu par L. Body-Fastré
à OCQUIER

Pension bourgeoise. — Consommations choisies. — Cave soignée. — Voiture à la disposition des voyageurs.
Communications faciles avec Hamoir, Durbuy, Barvaux, Modave, etc., etc.

Ecurie de la ville de Rome Maison de confiance

J. GERNAY-PAQUAY
Rue Charles Rogier, SPA.

Loue chevaux de selle et voitures de toutes espèces.

Hôtel des Deux Fontaines

CAFÉ RESTAURANT

RUE HAUTE-SAUVENIÈRE, A LIÈGE

T. PAPY

Cuisine bourgeoise. — Dîner à la carte et à prix fixe.

Téléphone à la disposition des clients.

Salon de Sociétés.

WAUX - HALL DE LA SAUVENIÈRE

Tous les Dimanches, Lundis et Jeudis
à 8 heures du soir

Concert de Symphonie

Direction J. MEURICE.

PROGRAMME VARIÉ

Consommations de tout premier choix.

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Journaux en lecture :

Le Cri du Peuple, La Réforme, Le Frondeur, Le Peuple, L'Avenir, Düsseldorf Volks Zeitung, etc., etc.

Spécialité: Œufs frais de la commune d'Occquier.

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

Pale-Ale, Light-Pale-Ale, Imperial-Stout

BIÈRES EN FUTS

BIÈRES EN BOUTEILLES

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION

EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

Rue Chapelle-des-Clercs, 3, Liège

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, Liège

Consommations des premières Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets, Côtelettes et Viandes froides

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel Charlemagne MOUZON SŒURS

26 — PLACE VERTE — 26

Table d'hôte à midi et demi et à 5 heures et demie. — Plats du jour de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

GRAND CAFÉ CHARLEMAGNE

PLACE St-LAMBERT

Saison extra -- Bière de Tantonville -- Bock de Gruber
Munich, etc., etc.

12 - BILLARDS - 12

Réunions les jours de Marché.

LA POPULAIRE

Société coopérative, 4, place Verte, Liège

VIENT D'OUVRIR UNE

BOULANGERIE

Où l'on peut se procurer du pain de toute première qualité, aux conditions suivantes :

a) Pain blanc, 28 centimes le kilog. | b) Pain de froment, 24 centimes le kilog.

Au même n^o. dégustation de LA POPULAIRE, bière de saison spéciale, d'une qualité réellement supérieure : 10 cent. le grand verre. — VIN DE BORDEAUX, garanti pur, 1 franc la bouteille, 10 cent. le verre. — Orge et faro.

N. B. — Les salles du café sont constamment accessibles au public.

RASSENFOSSÉ-BROUET

26, Rue Vinâve-d'Ile, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

Boucherie CORIN-WERSON

nouvellement établie

39, Rue de la Régence, 39

se recommande au public par la bonne qualité de ses marchandises et la modicité de ses prix.

J.-D. HANNART ET C^{ie}

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Liège

Seule fabrique qui chausse le client directement

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, Rue de l'Université, 22

ANVERS

7, Rue Nationale, 7

BRUXELLES

33, Rue de la Madeleine, 33

Les Réparations se font au prix coûtant

Incroyable !!!

Seule succursale
DE

La plus grande chapellerie du monde

AUX

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

LIÈGE coin de la place St-Lambert LIÈGE

Choix considérable de

CHAPEAUX DE SAISON

3 FR. 60

(FEUTRE ET PAILLE)

Maison Centrale

56 - Rue Neuve - 56, à Bruxelles



Compagnie "Singer,"

DE

NEW-YORK

Machines de tous les modèles et pour tous travaux

DERNIÈRE INVENTION

La machine à «Navette oscillante» est la meilleure que l'industrie ait produite.

PLUS D'ENFILAGE DE LA NAVETTE

Par la suppression des engrenages, la marche de la machine a acquis une légèreté et une rapidité incontestables.

Aiguilles excessivement courtes et par là plus résistantes.

Fr. 2-50 par semaine, 10 p. c. de remise au comptant.

Liège : rue de la Régence, 7.

Seraing : rue Léopold, 68.

Maison Joseph THIRION

MÉCANICIEN

Délégué de la ville à l'Exposition de Paris

3 - Place Saint-Denis - 3

LIÈGE

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER et ROSMAN, garantie cinq ans. Apprentissage gratuit.

Atelier de réparations.

Pièces de rechange.

Fil, Soie, Aiguilles, Huile et Accessoires.

Lecteurs! Si vous voulez dans acheter un parapluie de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la

Grande Maison de Parapluies

48, RUE LÉOPOLD, 48

qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés, même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Economie sérieuse.

En achetant les fournitures de Bureaux et classes, papiers à lettres, chromos, etc., moitié prix des concurrents.

A LA CARTONNERIE

Rue Souverain-Pont, 25, Liège.

Café Bruxellois

Rue de l'Université, 28

(Joignant les bureaux des postes)

Tenu par

V^e Ad. COOMANS-MOUZON

Consommations de premier choix. — Faro. — Lambic.

Librairie D'HEUR

21 - Rue du Pont-d'Ile - 21

Dernières nouveautés en vente :

V. HUGO : Les Misérables.
D'ENNERY : Les deux Orphelins.
A. DUMAS : Les trois Mousquetaires.
" Le Comte de Monte-Christo.
X. DE MONTÉPIN : Simone et Marie.
L. BOUSSENARD : Le Tour du Monde d'un gamin de Paris.
A. BASCOWITZ : Les Tremblements de Terre.
E. SUE : Les Mystères du Peuple.
" Les Misères des Enfants trouvés.

Le tout en souscription permanente à 10 centimes le numéro.
Le dernier roman d'EMILE ZOLA : La Terre, paraît en feuilleton dans le *Fil Blas*.

Liège, Imp. Emile Pierre et frère.